

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 19549/2022/1/ONM/SOFF

30 août 2022

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Le point sur le mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF)

Madame, Monsieur,

Le Congrès météorologique mondial a approuvé la création du SOFF ([résolution 3 \(Cg-Ext\(2021\)\)](#) – Mécanisme de financement des observations systématiques: aider les Membres à mettre en place le Réseau d'observation de base mondial) lors de sa session extraordinaire qui s'est tenue en octobre 2021. Le SOFF fournit un soutien technique et financier aux pays les moins avancés et petits États insulaires en développement aux fins de la mise en œuvre du Réseau mondial d'observation de base (ROBM), ainsi qu'un soutien technique à d'autres pays en développement en vue d'évaluer les lacunes nationales à l'égard du ROBM et d'établir un plan de contribution au RBOM à l'échelle nationale.

Le Congrès a demandé au Secrétaire général de l'OMM d'établir dans les plus brefs délais un fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies qui servira de base financière au SOFF, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartentaires des Nations Unies. Il a également demandé au Secrétaire général et aux Membres de l'OMM de mobiliser les ressources nécessaires pour permettre au SOFF d'être opérationnel dès 2022.

Dans le prolongement de la [première réunion du Comité directeur du SOFF](#) (Helsinki, Finlande, 29-30 juin 2022) et de notre circulaire du 20 juillet 2021 (réf. 17157/2021/1/ONM/GBON) concernant le ROBM j'ai le plaisir de vous rendre compte des activités de ce mécanisme.

Lors de la réunion susmentionnée, six membres et une institution financière multilatérale se sont engagés à verser, dans un premier temps, une contribution de près de 30 millions de dollars É.-U. au fonds d'affectation spéciale du SOFF. Les contributions de l'Autriche, du Danemark, de la Finlande, de l'Irlande, de l'Islande, de la Norvège et du Fonds nordique de développement ont permis de rendre le mécanisme opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Je remercie également la Suisse, l'Italie et la République de Corée pour le soutien apporté au secrétariat du SOFF pendant la phase de démarrage. J'encourage tous les membres qui en ont la capacité à contribuer au fonds d'affectation spéciale du SOFF afin d'atteindre l'objectif de financement et de fournir un appui à tous les pays bénéficiaires du SOFF, comme prévu.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Achim Steiner, Administrateur du PNUD, courriel: [achim.steiner@undp.org](mailto:achim.steiner@undp.org)

Inger Anderson, Directrice exécutive du PNUE, courriel: [inger.andersen@un.org](mailto:inger.andersen@un.org)

Jennifer Topping, Directrice exécutive du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies, courriel: [jennifer.topping@undp.org](mailto:jennifer.topping@undp.org)

Henrik Franklin, Directeur du Fonds nordique de développement, courriel: [henrik.franklin@ndf.int](mailto:henrik.franklin@ndf.int)

Anthony Rea, Directeur du Département des infrastructures de l'OMM

Les participants de la première réunion du Comité directeur, coprésidée par MM. Anthony Rea (Directeur du Département des infrastructures de l'OMM) et Henrik Franklin (Directeur du Fonds nordique de développement, représentant les bailleurs de fonds du SOFF) ont adopté la structure de gouvernance, les critères de programmation et le programme de travail initial du SOFF pour la période 2022-2025.

La [structure de gouvernance](#) se compose du Comité directeur, d'un conseil consultatif, du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires des Nations Unies en qualité de dépositaire du fonds, ainsi que du secrétariat du SOFF, établi dans les locaux de l'OMM, à Genève. Les coûts de fonctionnement du secrétariat du SOFF, créé en janvier 2022 par l'OMM, sont entièrement pris en charge par le fonds d'affectation spéciale depuis juillet 2022.

Les [critères de programmation](#) guident le Comité directeur dans sa gestion des réponses aux demandes de soutien. Ces critères sont au nombre de six, l'accent étant mis sur l'apport rapide d'un soutien aux régions où les données sont les plus rares et où les résultats en matière de prévision numérique du temps seront les plus significatifs.

Le [programme de travail initial](#) pour la première période de mise en œuvre du SOFF, qui s'étale du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2025, porte sur 55 pays bénéficiaires. Sa mise en œuvre complète nécessitera des contributions au fonds d'affectation spéciale à hauteur de 200 millions de dollars É.-U. Il convient de rappeler que le SOFF est au cœur de l'Initiative des Nations Unies sur les systèmes d'alerte précoce, lancée en début d'année par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, et visant à ce que toutes les populations du monde aient accès aux alertes précoces d'ici cinq ans.

La deuxième réunion du Comité directeur est prévue pour le 4 octobre 2022. Ses participants devraient adopter le manuel d'exploitation du SOFF et approuver la stratégie de mobilisation des ressources et de sensibilisation du SOFF. Le manuel contient des règles et des politiques d'exploitation et de gouvernance ainsi que les procédures du fonds d'affectation spéciale du SOFF, y compris des explications sur la manière de bénéficier du soutien du SOFF.

À l'issue de cette deuxième réunion, le secrétariat du SOFF et l'OMM contacteront tous les Membres de l'Organisation pour leur fournir de plus amples informations et leur indiquer les prochaines étapes, notamment en ce qui concerne la démarche à suivre pour recevoir un soutien du SOFF. Dans l'intervalle et en collaboration avec les cofondateurs du SOFF (l'OMM, le PNUE et le PNUD), les entités chargées de sa mise en œuvre et les conseillers de pair à pair, le secrétariat du SOFF continuera d'explorer les possibilités de mise en œuvre du mécanisme, notamment via les conférences techniques des conseils régionaux de l'OMM sur la politique en matière de données, le RBOM et le SOFF, qui se tiendront au cours des prochains mois.

Vous trouverez de plus amples informations au sujet du SOFF dans la [brochure sur le SOFF](#) (ci-annexée) et la [vidéo de présentation](#) ainsi que sur le [site Web du SOFF](#). Le Directeur du secrétariat du SOFF, M. Markus Repnik ([mrepnik@wmo.int](mailto:mrepnik@wmo.int)), et son équipe sont prêts à répondre à toutes vos questions et suggestions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Petteri Taalas  
Secrétaire général